

BOUGNON INFO

	Mairie	Bibliothèque	Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00
Mardi	13 h 30 à 14 h 30 et 17 h 00 à 18 h 00		* mairie.bougnon@wanadoo.fr
Mercredi	10 h 00 à 12 h 00		
Jeudi	18 h 00 à 19 h 00	16 h 30 à 18 h 30	

Directeur de la publication : Karl VON FELTEN – Rédactrices : Annie FAVRET, ETIENNE Françoise – Edition : Sylvie BONNET

JUIN 2026

LE MOT DU MAIRE

À Bougnon, nous n'avons pas l'habitude d'avoir plusieurs listes en compétition lors des élections municipales. L'élection de 2026 a fait exception puisque trois listes se sont affrontées durant la campagne.

À l'issue du second tour, la liste « Bougnon, un village humain et solidaire » a obtenu 9 sièges et la liste « Notre village, notre avenir » 2 sièges. Les membres de cette dernière ont démissionné les uns après les autres sauf 2 personnes. En définitive, le conseil municipal est aujourd'hui au complet avec l'arrivée de Christophe PAUSET et Jérémy KIENER, qui nous ont rejoints.

Françoise Étienne et moi-même avons été désignés d'office conseillers communautaires. Je souhaitais poursuivre mon engagement au sein de Terres de Saône afin d'être informé au plus près des décisions et de participer à la construction de cette collectivité dont nous faisons partie. J'ai été élu deuxième vice-président, en charge des finances et de l'informatique, sous la présidence d'Antoni Magnin.

Notre conseil a pu reprendre une municipalité bien gérée, avec des collaborateurs motivés et engagés, ce qui nous a permis de prendre nos fonctions dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, le conseil municipal, les adjoints et moi-même sommes au travail pour le village et l'ensemble de ses habitants. L'écoute et les échanges restent essentiels et sont toujours les bienvenus.

Lors du premier conseil municipal, nous avons validé le budget qui avait déjà été soigneusement préparé. Afin de faire face à la hausse des dépenses générales et à l'augmentation de certaines charges, nous avons pris la décision d'augmenter les impôts locaux de 2,5 %. Ce n'est jamais une décision facile, mais elle devenait inévitable pour préserver la bonne santé financière de la commune.

Un mot sur le projet de lotissement. Compte tenu du contexte international et des nombreuses incertitudes actuelles, nous avons décidé de ne pas lancer les travaux cette année. En revanche, nous poursuivons les préparatifs en vue d'un éventuel démarrage l'année prochaine : consultation des entreprises, analyse du marché et échanges avec différents professionnels. L'objectif est de pouvoir prendre une décision en connaissance de cause, qu'il s'agisse d'un lancement du chantier ou d'un ultime report. Je reste pour ma part convaincu de l'intérêt de ce projet pour l'avenir du village.

Monsieur CARTIAUX, dirigeant de Chris Énergie, nous a informés de son départ de Bougnon

faute de place pour développer son activité. À l'occasion de nos échanges, nous avons évoqué la possibilité de redonner vie au magasin de producteurs de Bougnon. Des discussions sont actuellement en cours avec un éventuel repreneur et les premiers retours paraissent encourageants. Une participation financière au démarrage nous a été demandée, cette question sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

Dans la continuité des initiatives de rencontre, nous souhaitons organiser des soirées thématiques au cours desquelles une personne ou un groupe pourrait présenter une activité, un récit de voyage, de la musique ou tout autre sujet d'intérêt. L'idée d'un bar éphémère au sein de la bibliothèque est également à l'étude afin de redonner vie à ce lieu qui manque aujourd'hui de fréquentation. Nous sommes à l'écoute pour toutes propositions.

Dans le même esprit, nous souhaitons faire évoluer le règlement de la salle des fêtes afin de clarifier les conditions d'utilisation gratuite ou payante. L'idée générale est que les activités apportant une réelle plus-value à la vie du village puissent bénéficier d'une mise à disposition gratuite. Pour les activités à caractère lucratif, les modalités devront être précisées. À titre d'exemple, une activité de préparation de pièces de théâtre donnera lieu à un spectacle gratuit destiné aux enfants de Bougnon, en contrepartie de l'utilisation de la salle. Nous travaillons également à favoriser d'autres activités et rencontres dans cet équipement particulièrement utile à la vie communale.

Parallèlement, nous réfléchissons à l'avenir de cette salle : quelles améliorations énergétiques pouvons-nous envisager ? Comment assurer sa pérennité tout en maîtrisant les coûts ? À mon sens, il serait aujourd'hui illusoire d'espérer la construction d'une nouvelle salle à Bougnon dans les années à venir.

Comptes administratifs 2025 et Budgets 2026

Comptes administratifs (en euros)		Fonctionnement		Investissement	
Année 2025		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	Résultats reportés 2024	-	263 376,21	-	-71 635,42
	Exercice 2025	241 283,37	296 901,54	67 691,76	97 918,30
	Restes à réaliser	-	-	320,00	360,00
	Résultats 2025		222 007,33	-	-41 368,88
Budget eau - assainissement	Résultats reportés 2024	-	41 276,56	-	399 541,92
	Exercice 2025	92 739,43	126 497,31	53 167,10	41 611,91
	Restes à réaliser	-	-	-	-
	Résultats 2025		75 034,44		387 986,73
Budget lotissement	Résultats reportés 2024	-	-5 502,00	-	-18 224,80
	Exercice 2025	9 840,26	0	0	0
	Restes à réaliser	-	-	-	-
	Résultats 2025		- 15 342,26		- 18 224,80

Budgets prévisionnels (en euros)	Fonctionnement	Investissement
Année 2026	En recettes comme en dépenses	En recettes comme en dépenses
Budget principal	541 955	370 085
Budget eau-assainissement	193 312	525 046

Budgets prévisionnels (en euros)	Fonctionnement		Investissement	
Année 2026	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget lotissement	591 764,26	595 967	602 657-	626 383,80

Karl VON FELTEN

UNE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Suite aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026, ont été élus :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Karl VON FELTEN, maire • Françoise ETIENNE, première adjointe • Philippe LAURENT, deuxième adjoint • Annie FAVRET, troisième adjointe • Christiane POIVEY • Frédéric CLERC | <ul style="list-style-type: none"> • Alexandre TROMSON • Flavien BUCHETET • Caroline LALY • Christophe PAUSET • Jérémy KIENER |
|---|--|

L'équipe municipale, nouvellement constituée, a commencé à retrousser ses manches au service de notre village. Comme elle s'y était engagée lors de la campagne électorale, et en réponse à plusieurs demandes, elle a réuni, le 24 avril dernier, les aînés de la commune. Le but de cette rencontre était de recueillir les attentes de chacun.

A l'issue, il a ainsi été convenu d'ouvrir la salle de réunion de la mairie, un lundi toutes les 2 semaines à partir de 14 h 30. Ces moments ne sont pas réservés aux aînés, toute personne qui souhaite y participer sera accueillie avec plaisir. Toutes sortes d'activité sont réalisables : jeux de société ou d'extérieur, simples discussions, petits travaux manuels... Toutes les suggestions sont les bienvenues. La commune offre le thé et le café. Chacun est libre d'apporter d'autres boissons et gourmandises à partager. L'objectif de ces après-midis est en priorité, de permettre aux personnes plus isolées que d'autres de partager des moments conviviaux.

Le prochain rendez-vous est le 6 juillet à 14 h 30. Tout le monde est le bienvenu, n'hésitez pas à venir.

ÉTAT CIVIL

La cigogne a déposé

Elio GARDIENNET au domicile d'Allison MERAT et Julien GARDIENNET le 14 mars 2026

Lizio FRICKER au domicile de Manon CLOCHEY et Thibault FRICKER le 26 mars 2026

Alya DUSSENNE au domicile de Laurence GOUNANT et Aurélien DUSSENNE le 21 juin 2026

Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents.

Ils se sont dit oui

Damien VERNERIE et Valérie VALOT le 14 mars 2026

Tous nos vœux de bonheur.

Ils nous ont quittés :

Germaine PLOY le 7 janvier 2026

Gérard THIERRY, le 6 mars 2026

Cyrille BOUVIER, le 9 mars 2026

Nos sincères condoléances à leurs proches.

CANICULE

Cet épisode de chaleur intense et durable présente un risque élevé pour la santé sur l'ensemble de la population.

Consignes :

Buvez régulièrement de l'eau

Restez au frais et fermez volets et fenêtres durant la journée.

En cas de besoin, vous pouvez contacter la Mairie ou les élus.

Mr VON FELTEN Karl : 06.83.26.68.71

Mme ETIENNE Françoise : 06.72.89.08.51

RESTRICTION D'EAU

Un arrêté n° 70-2026-06-25-00001 du 25 juillet 2026 de niveau alerte n° 2 a été signé par le Préfet de Haute-Saône. Cet arrêté est affiché en Mairie.

Parmi ces mesures :

Interdiction d'arroser entre 11h et 18h : pelouses, massifs fleuris, potagers et autres espaces verts,

Interdiction de laver des véhicules chez les particuliers.

Piscines privées et bains à remous, de plus d'1 m³ : Remplissage interdit sauf remise à niveau.

Contributions communales

Avec le budget nous avons validé les aides suivantes qu'il faudra penser à demander à la rentrée :

Pour les élèves du primaire :

- 12 € à la coopérative scolaire et 20 € pour le voyage scolaire

Pour les élèves du secondaire (collège et lycée) :

- 12 € gratuité scolaire (merci de s'inscrire en mairie en septembre avec certificat de scolarité, un bon d'achat vous sera donné en échange)
- 20 € voyage scolaire une fois par élève pour un projet réalisé dans l'année budgétaire (apporter une attestation de participation de l'établissement scolaire).

Poursuite d'étude ou obtention du permis de conduire :

- Forfait de 224 € valable une seule fois par personne (18-25 ans) avec comme condition préalable de résider sur notre commune depuis au moins un an.
- **Dans le cadre d'une poursuite d'études** : documents justificatifs au cas par cas.
Dans le cadre du permis de conduire : justificatifs de l'auto-école pour récupérer un bon d'achat en mairie et sur présentation de l'avis d'imposition de la taxe foncière.

Obtention des cartes jeunes :

- Enfants scolarisés de 5 à 25 ans.

Inscription en mairie **avant le 31 juillet**. Pour ceux qui seraient partis en vacances, une campagne d'inscription complémentaire sera possible **la dernière semaine d'août**.

Pour nos aînés :

- Le repas annuel est offert par la mairie.

ASSAINISSEMENT

Afin de préparer de futurs travaux, nous souhaitons identifier les habitations équipées d'une fosse septique. Si tel est votre cas, merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 03 84 91 62 00 pendant les heures d'ouverture.

Si vous avez un doute sur le type de raccordement de votre habitation, nous sommes à votre disposition pour le vérifier.

D'avance merci.

CHIENS

Tout propriétaire de chien est responsable de son animal.

Des sacs sont à votre disposition dans le village pour le ramassage des déjections canines.

Les chiens doivent être tenus en laisse et les nuisances sonores liées aux aboiements doivent être limitées.

Merci de contribuer au respect et à la propreté de notre village.

HAIES

Nous vous rappelons que les haies débordant sur le domaine public doivent impérativement être taillées afin de préserver la visibilité et d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique.

D'avance merci.

NUISANCES SONORES

Afin de protéger la santé et la tranquillité de tous nos habitants, nous vous rappelons les horaires autorisés.

Les jours de la semaine : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h 30

Le dimanche et les jours fériés : 10 h à 12 h

À partir de 22 h, nous vous remercions de bien vouloir respecter la tranquillité du voisinage, pour éviter de vous exposer à des sanctions.

CHEMINS COMMUNAUX

Nous avons constaté des vitesses excessives sur ces chemins.

Ceux-ci sont fréquemment utilisés par des familles avec enfants, des piétons, des utilisateurs de trottinettes et des cyclistes.

Pour le bien de tous, merci de rester vigilants et d'adapter votre vitesse.

La sécurité est l'affaire de tous.

INTRAMUROS

Nous communiquons via cette application que vous pouvez télécharger sur votre téléphone portable. Vous y trouverez toutes les informations concernant notre village, mais également toutes les communes de Terre de Saône et autres.

COURS DE GYM

Lors de nos précédentes rencontres, la demande de mise en place de cours de gymnastique a été exprimée.

Je vous propose donc une séance découverte le jeudi 2 juillet à 18h15 à la salle des fêtes.

Je serai ravie de vous rencontrer à cette occasion, en compagnie d'une animatrice diplômée qui vous présentera l'activité.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux !

Françoise ETIENNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORT VITALITÉ
ACTIVONS LES ÉNERGIES POSITIVES

Séance découverte gratuite : gym senior

Jeudi 2 juillet
18H15 à 19H15

Salle des Fêtes de Bougnon

Françoise ETIENNE 06 72 89 08 51

BOUGNON ANIMATION LOISIRS FETE DE L'ETE

Dimanche 05 juillet 2026, de 14 H à 21 H, derrière la salle des fêtes de Bougnon

- Jeux ludiques et sportifs extérieurs
- Présence de structure gonflable et carrousel Berthelin Event's
- Color run
- Buvette et restauration sucrée/salée

Venez nombreux passer un moment en famille ou entre amis.

Renseignements : bougnonanimationloisirsbal@gmail.com

03.84.91.57.13

VIDE GRENIER

Dimanche 30 août 2026, de 7 H à 18 h, rue de la Marnière et rue des Montants
Buvette et petite restauration sur place.

Inscription obligatoire avant le 28 août 2026

Renseignements et inscriptions : bougnonanimationloisirsbal@gmail.com 03.84.91.57.13

À venir : Soirée jeux, le 24 octobre 2026 à 20 h

Marché de Noël, le 22 novembre 2026 de 10 h à 18 h

VACANCES



La Mairie sera fermée du :

20 juillet au 31 juillet et du 10 au 18 août inclus.

La Bibliothèque sera fermée du : **6 juillet au 31 août.**

En cas de nécessité, merci de contacter le Maire ou les Adjoints.